

M. l'Orateur: Peut-être la Chambre accepterait-elle que le chef de l'opposition et les chefs des autres partis soient autorisés à poser des questions sur le sujet, mais que les autres députés ne...

Des voix: Non!

M. l'Orateur: Je vais donner la parole à trois députés sur ce rappel au Règlement, étant donné que la période des questions se termine à 3 heures. Le député de Calgary-Nord:

M. Woolliams: Je ferai observer à Votre Honneur, en toute déférence, qu'ayant entendu les explications du ministre en réponse à nos questions, nous serons mieux en mesure de faire valoir de bons arguments au cours du débat sur le budget. Sans nul doute—et je le redis bien respectueusement—c'est bien là la raison d'être de la période des questions. Si les députés de l'opposition officielle, le chef de l'opposition et d'autres députés tiennent à poser des questions au ministre afin d'obtenir de lui des renseignements qui leur permettront de débattre en meilleure connaissance de cause le budget, le Règlement de la Chambre ne saurait certainement pas les empêcher de le faire.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Sur le même rappel au Règlement, j'aimerais rappeler respectueusement à Votre Honneur ce qui s'est passé l'automne dernier au cours du débat sur le budget. Peut-être avons-nous alors créé un précédent. Quoi qu'il en soit, et je crois que ma mémoire est bonne, immédiatement après l'exposé budgétaire l'automne dernier, des députés des deux côtés de la Chambre, non seulement les chefs de parti—avaient eu la permission d'interroger le ministre des Finances et d'autres ministres à propos du budget. Il me semble qu'au cours de nos délibérations l'automne dernier—on avait vraiment créé un précédent en autorisant des questions demandant des renseignements pour les fins du débat ou pour les fins d'ordre général qui justifient d'ordinaire la période des questions. Nous espérons—notre parti du moins—que nous pourrions le faire encore cette année durant cette période. J'espère que le précédent que nous avons alors créé devrait être maintenu.

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, au sujet de ce même rappel au Règlement, je voudrais m'unir à mes préopinants pour dire que notre groupe parlementaire partage le même désir d'utiliser la période de questions, au moins en partie, pour approfondir les conséquences du nouveau budget et obtenir des renseignements pertinents supplémentaires à la suite de l'exposé budgétaire. Nous sommes des parlementaires. Nous avons à étudier le budget pendant six jours. A nous maintenant, monsieur le président, de plonger à fond. Je ne vois donc pas pourquoi nous nous limiterions aux questions relatives à l'exposé budgétaire posées par les seuls chefs de l'opposition, du Nouveau parti démocratique ou d'autres partis. Qu'on permette non seulement à ces gens de poser des questions au sujet du budget, mais également à tous les députés de la Chambre. Ainsi la période des questions aura peut-être joué un rôle utile, c'est-à-dire celui de nous aider dans la préparation de notre travail. Trop souvent les gens du gouvernement blâment l'opposition d'être peu préparée. La période de questions est un outil qui prépare les parlementaires pour la bonne exécution de leur travail. Monsieur le président, nous nous unissons aux autres

Questions orales

députés de la Chambre afin que non seulement, les «front-benchers», mais tous les députés, puissent poser des questions à leur gré sur le budget et sur ses conséquences.

● (1420)

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. Il ne semble pas y avoir de forte opposition à cet égard. Je pourrais peut-être permettre aux députés de poser des questions sur le budget aujourd'hui et examiner la pratique dont a parlé le député de Oshawa-Whitby (M. Broadbent) à propos du budget précédent. J'étudierai ce qu'on a fait pendant les jours consacrés au débat sur le budget, puis ce qui s'est passé pendant la période des questions; je rendrai une décision demain; aujourd'hui, je permettrai aux députés de poser des questions sur le budget comme ils veulent.

M. Stanfield: Le ministre des Finances pourrait-il répondre à ma question?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Oui, monsieur l'Orateur je m'en ferais un plaisir. Espérons que la taxe d'accise de 10c. le gallon sur l'essence aura notamment pour effet de réduire la consommation d'essence pour usage personnel, puisque cette taxe ne s'applique qu'à l'essence achetée pour usage personnel. Cette taxe vise tout d'abord à permettre d'avoir un prix national de \$8 le baril de pétrole soit \$4 de moins que le prix international.

En raison de la diminution des exportations et des recettes provenant de la taxe d'exportation et à cause de la subvention versée à l'Est de l'Ontario, au Québec et aux provinces de l'Atlantique pour maintenir un prix du pétrole uniforme au Canada, nous avons dû instaurer une taxe sur l'essence qui permettra de compenser les déficits et qui permettra d'avoir un seul prix national pour le pétrole.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire, pour m'assurer que je n'ai pas été induit en erreur par toutes ces digressions. Le ministre des Finances me dirait-il si j'ai raison de penser, d'après sa réponse, qu'il n'a aucune prévision quant à la quantité d'essence conservée ou qu'il n'est pas disposé à nous révéler ses estimations?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Je le répète, monsieur l'Orateur, l'objet de la taxe est de permettre de maintenir un prix unique au Canada. Il est difficile de prévoir maintenant combien d'essence on pourra ainsi conserver.

LE PROJET DE TAXE SUR L'ESSENCE—LE MONTANT ESTIMATIF DES FRAIS DE PERCEPTION ET DE REMBOURSEMENT

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur, à laquelle le ministre des Finances pourra répondre, j'en suis sûr. A combien estime-t-il les frais d'administration pour la perception de cette taxe et les remboursements nécessaires pendant une année entière?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Normalement, monsieur l'Orateur, cette question devrait s'adresser au ministre chargé de percevoir la taxe, le ministre du Revenu national, mais j'essaierai d'obtenir quelques chiffres précis pour le député.